Le Plan Communal de Sauvegarde

Mazé

Introduction

Depuis septembre 2009, avec l'aide de Marie Cachet*, étudiante en master de géographie, la commission Aménagement du Territoire élabore un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).Le plan communal de sauvegarde a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, pour les communes disposant d'un Plan de Prévention des Risques naturels approuvé.

Qu'est ce que le Plan Communal de Sauvegarde ?

Il définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population lors de risques majeurs. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. En mettant en place une organisation communale, le but pour le maire est de supprimer les incertitudes, les actions improvisées, en ayant un cadre de référence polyvalent pour gérer les problèmes qui ne sont pas habituels.

Quels sont les risques majeurs retenus pour la ville de Mazé ?

Trois grands risques ont été recensés :

- l'inondation (qui pourrait survenir par exemple en cas de rupture de la digue de la Loire),
- la tempête (nombre d'entre vous se souviennent encore de celle de 2003),
- le transport de matières dangereuses.

À chaque risque correspond une mise en œuvre particulière pour la prévention, l'alerte, la mise en sureté de la population et la gestion de l'après crise.

Quelle est la démarche d'élaboration ?

La première étape a consisté à réaliser un bilan sur les capacités de la commune à gérer un évènement. Suite à cette analyse, les enjeux et moyens humains, économiques et matériels ont été définis de manière très exhaustive. En termes humains, il s'git bien sûr du conseil municipal et des services de la mairie, mais aussi des professionnels de santé et des associations dont l'expertise pourrait être utile. La troisième étape a déterminé les rôles et actions de chaque partenaire pouvant intervenir : élus, employés communaux, bénévoles,…

En février dernier, le plan a été soumis à des représentants de la gendarmerie, de la préfecture et des pompiers de Mazé. Quelques modifications ont été apportées suite à leurs remarques avant la présentation au conseil.

Si à la lecture, vous remarquez des erreurs ou des approximations, merci de les signaler en mairie.

Afin de relayer l'information de la manière la plus fiable possible, nous recherchons des personnes pouvant renforcer l'information dans leur quartier. Si vous êtes volontaire, merci de contacter la mairie.

Diagnostic des risques sur Mazé

SOMMAIRE

Sommaire 4

Diagnostic des risques pour le PCS de Mazé 5

Les risques d'inondation 5

Le contexte. 5

Qui prévient la commune. 5

Les risques. 5

Nombre de personnes en zone inondable. 5

cartographie de la zone inondable de Mazé. 6

les vents et tempêtes 7

le contexte. 7

qui prévient la commune. 7

les risques. 7

cartographie 7

les risques liés au transport de matières dangereuses. 8

contexte. 8

qui prévient la commune. 8

Le risque 8

DIAGNOSTIC DES RISQUES POUR LE PCS DE MAZE

LES RISQUES D'INONDATION

LE CONTEXTE.

Mazé est une commune du bassin versant de la Loire et celui de L'Authion. La commune a donc 57 % de superficie en zone inondable soit 1890 ha. Certaines zones sont à 4 ou 5 mètres en dessous des plus hautes eaux connues de la Loire. La région serait donc enclin aux inondations hivernales si la levée de la Loire n'eut pas été créée. La digue permet ainsi de limiter les inondations dans la vallée mais elle n'est en aucun cas infaillible. Les pressions exercées sur l'infrastructure sont telles que celle-ci risque de céder si le niveau de l'eau demeure trop important durant une trop longue durée ou que les déversoirs (infrastructures qui permettent d'inonder certaines zones de manière contrôlée pour faire diminuer les forces qui s'exercent sur la digue) n'arrivent pas à résorber l'augmentation continue du niveau d'eau.

QUI PREVIENT LA COMMUNE.

La commune peut à tout moment consulter le site vigicrues sur : http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr/niv_spc.php?idspc=9 pour connaître la vigilance actuelle de la Loire dite saumuroise pour le tronçon entre Saumur et Angers.

Si la cote de vigilance atteint un niveau préoccupant une surveillance accrue de la Loire est mise en place et certaines personnes issues de la commune seront amenées à contribuer à cette surveillance. De plus le préfet ou le (SIDSS) service interministériel de défense et de protection civiles prévient le Maire de la commune lorsque la cote d'alerte est atteinte et de l'ouverture éventuelle du PCS.

LES RISQUES.

Le premier risque se situe donc dans une rupture de la levée. L'eau monte alors très rapidement. La priorité se porte alors vers l'évacuation totale des populations résidant en zones inondables vers des points de rassemblements avec un délai aussi bref que possible.

Le second risque porte sur la subversion de la digue. En effet le niveau de l'eau peut s'élever et atteindre le niveau de la levée. Les autorités (préfet) doivent prévenir le maire dès que la cote d'alerte aux risques élevés est atteinte. Ceci laisse environ 48 heures à la commune, pour évacuer la population mais également mettre en place les différents dispositifs pour le confort de la population déplacée.

Le troisième risque porte sur le ruissellement en cas d'orage. L'eau peut alors créer des torrents de boue ou remplir localement des cuvettes.

NOMBRE DE PERSONNES EN ZONE INONDABLE.

On dénombre actuellement un peu plus de 1200 personnes dans la zone inondable.

CARTOGRAPHIE DE LA ZONE INONDABLE DE MAZE.

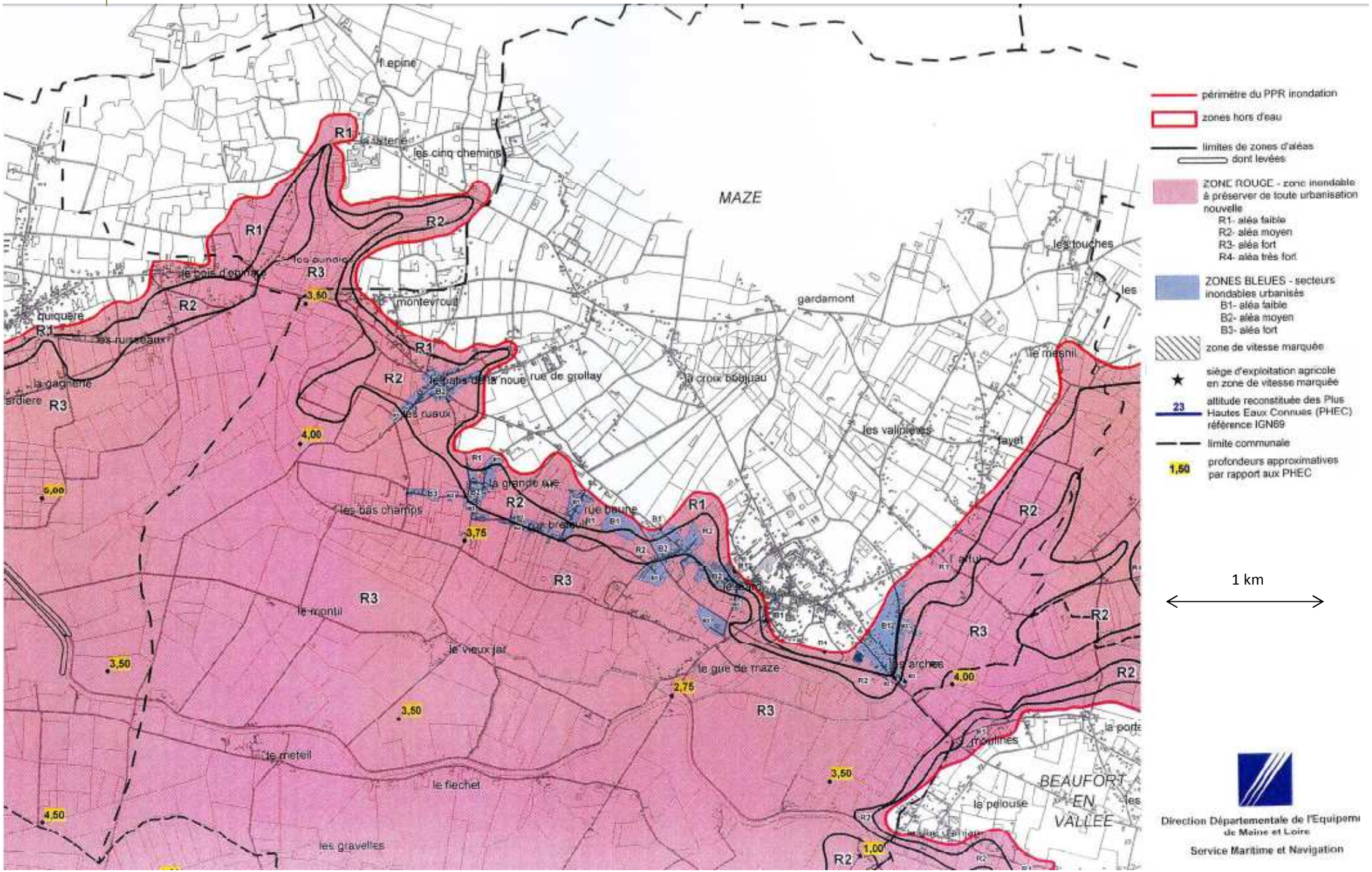

LES VENTS ET TEMPETES

LE CONTEXTE.

Mazé se situe dans le bassin parisien, autrement dit, il est dans une zone sédimentaire formée de plaines et de bas plateaux. Sur de telles zones les vents se répandent facilement. Les tempêtes (lorsque les vents dépassent 89 km/h) sont à même de déployer toutes leur force car elles ne rencontrent aucun frein orographique.

Deux types de tempêtes existent :

- les tempêtes dont les vents proviennent d'une dépression atmosphérique formée sur l'océan atlantique en automne ou en hiver : c'est l'exemple de la tempête du 25 et 26 décembre 1999 ou de celle du 24 janvier 2009. Le phénomène est alors de grande ampleur et peut toucher tout le pays.
- les tornades se produisent plus tôt en période estivale. Ce phénomène est plus localisé et possède une durée de vie moins importante. Il n'est pas pour autant moins dévastateur. C'est l'exemple de la tempête du 15 juillet 2003 qui reste encore gravé dans la mémoire des Mazéiais.

QUI PREVIENT LA COMMUNE.

Le préfet doit en cas d'alerte orange prévenir la commune et demander l'ouverture du PCS.

LES RISQUES.

-**une tempête localisée sur la commune**.
-**une tempête localisée sur les communes limitrophes de Mazé.**

CARTOGRAPHIE

La cartographie est à faire rapidement en cas de crise. Si la tempête est locale et qu'elle ne touche pas tout le territoire communal, un premier périmètre grossier peut être établi pour situer convenablement la zone. Dans le cas où la commune serait entièrement touchée par une tempête. On peut faire une rapide carte des zones les plus gravement touchées si l'on dispose de l'information. Sinon, il n'est alors pas nécessaire de cartographier l'événement car la commune est entièrement couverte par le risque.

LES RISQUES LIES AU TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES.

CONTEXTE.

La commune est traversée par deux axes majeurs : **l'A 85 et la RD 347**, lesquels peuvent être utilisés pour le transport de matières dangereuses. Le niveau pour la commune de Mazé est faible mais il ne doit en rien être négligé.

Cf. : la carte du maillage communale page suivante.

QUI PREVIENT LA COMMUNE.

Si un accident survient sur l'autoroute le peloton autoroutier appelle le Maire ou la Mairie.

Si un accident survient sur une autre route la gendarmerie, mais également un particulier, pour prévenir de l'accident.

LE RISQUE

En cas d'accident, seule une partie de la ville est touchée.

Il faut prévoir l'annonce soit de confinement s'il y a risque de nuage dangereux ou évacuation si un incendie est déclaré.

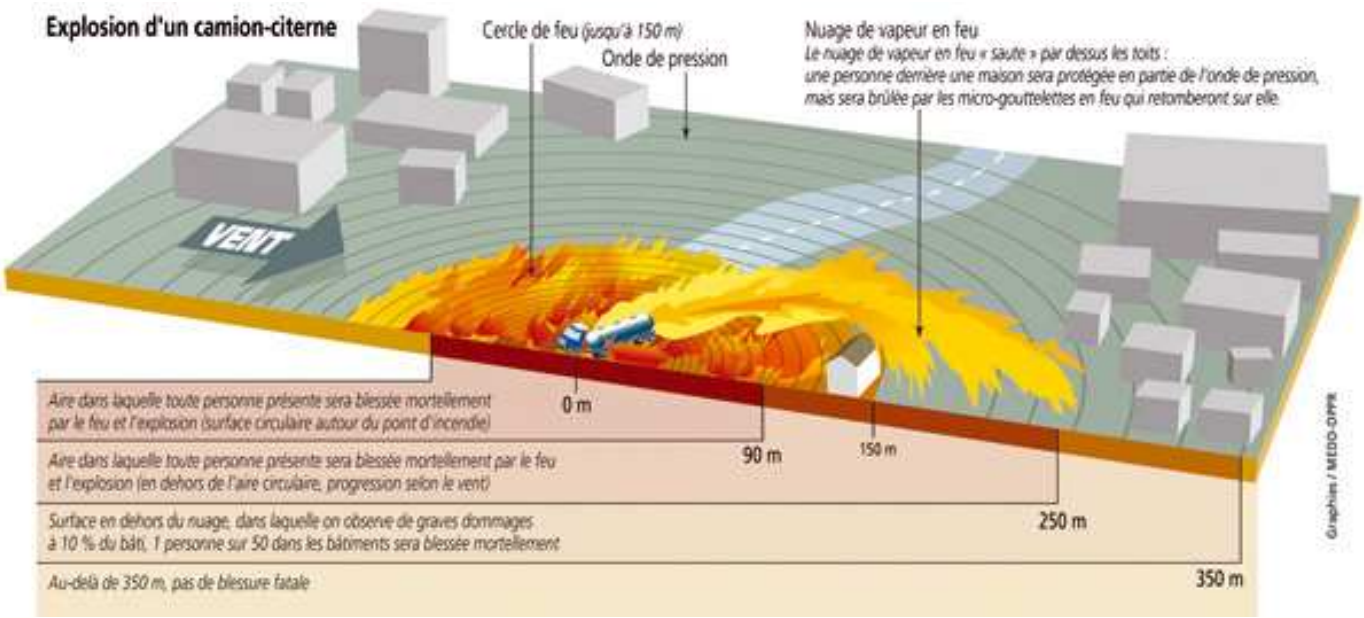

Recensement des enjeux

SOMMAIRE

Enjeux humains 11

Enjeux d'infrastructures 12

Les routes 12

Les ponts 13

Le réseau de gaz 13

Enjeux économiques 14

activités économiques (sauf l'agriculture) 14

l'agriculture 14

Carte des entreprises de la commune 15

Carte des entreprises du centre-bourg 16

Carte des exploitants agricoles sur la commune 17

Carte des enjeux 18

ENJEUX HUMAINS

La commune de Mazé a connu un fort dynamisme dans les années 1980, avec le phénomène de périurbanisation due à sa proximité avec l'agglomération angevine. En effet, bien que n'étant pas une ville de deuxième ou troisième couronne, elle bénéficie de la RD 347 qui la rapproche en distance- temps d'Angers.

Plus récemment, c'est par le phénomène de rurbanisation que la commune a vu sa population accroître. En effet, son côté rural et sa proximité d'Angers lui offrent le cadre le plus prisé par les citadins actuellement.

D'où le diagramme actuel :

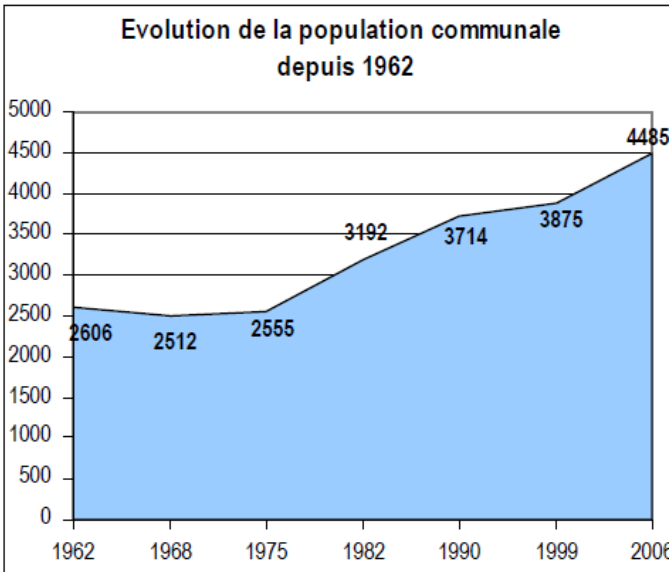

Les enjeux humains sont donc importants et localisés sur toute la ville, la forte répartition en hameaux confère à la commune une répartition peu homogène avec une zone urbaine vaste. De plus la présence de la zone inondable (zone devenue inconstructible) tend à mettre en évidence une densité de population plus importante au centre et au nord qu'au sud de la commune (en zone inondable).

Pour autant, la création des fichiers (listes des rues) et leur mise à jour régulière permet, en cas de problème, d'évaluer le nombre de foyers et les familles touchés par l'aléa.

ENJEUX D'INFRASTRUCTURES

LES ROUTES

La carte suivante montre le maillage routier de la ville.

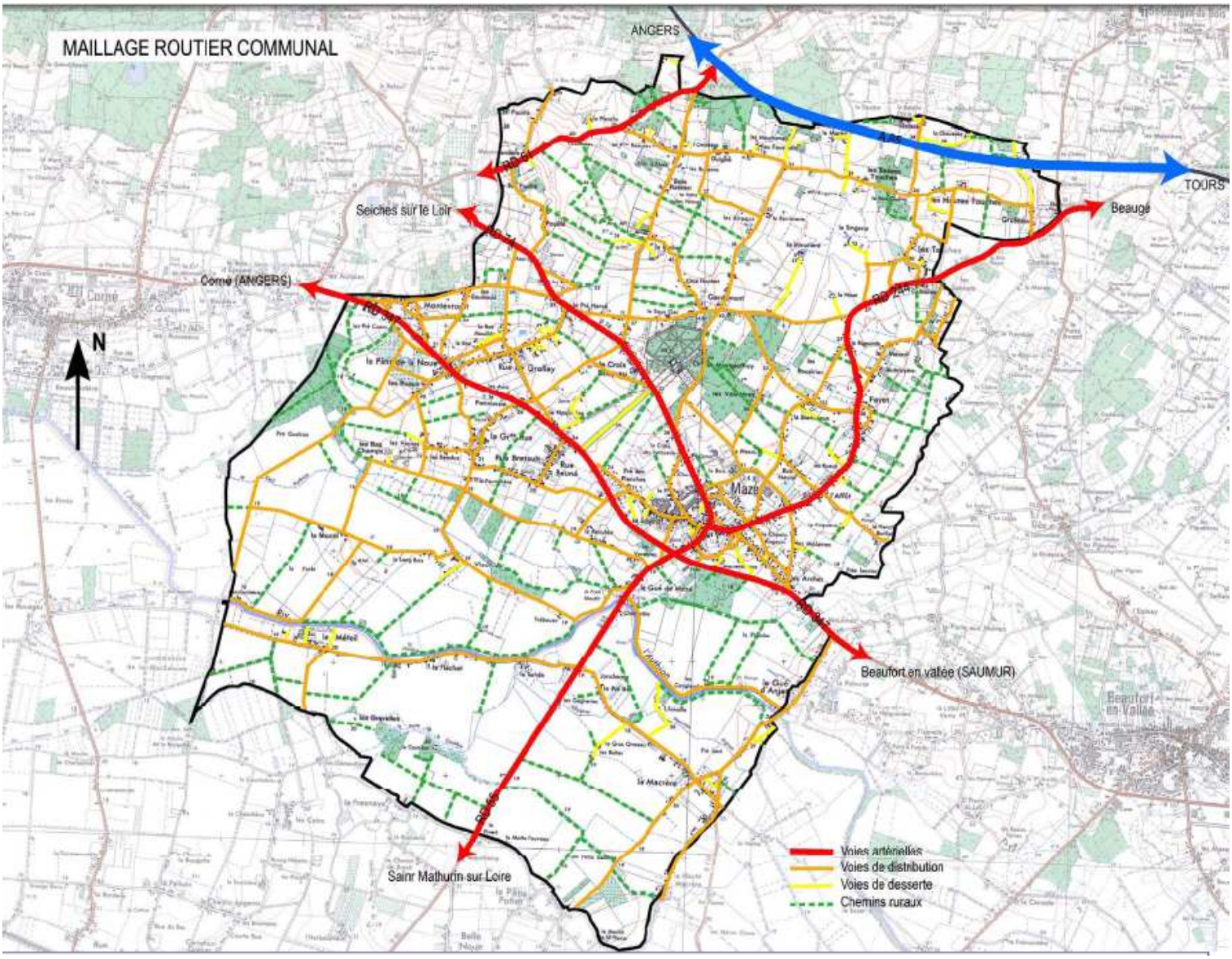

Carte issue du diagnostic des risques pour le PLU de la commune.

LES PONTS

Sur l'Authion (au sud de la commune) :

-le pont du méteil.

- le pont du gué de Mazé.

-le pont maudit (au gué de Mazé).

-le pont des conglands.

-le pont du gué d'Anjan.

-le pont de la besnardière (hors des limites communales).

Sur le Tarry (à l'est de la commune) :

-pont de la planche Barillier.

Sur le Couasnon (à l'est de la commune):

-pont sur la RD 347.

Sur les planches aigües (affluent de l'Authion, au sud de la commune):

-r pont de la oute de st Mathurin à la hauteur des buttes.

- pont de la route de st Mathurin à la hauteur de la gagnerie.

-pont de la route de Ménitré au niveau du pré jard.

-pont sur la route entre la Chimaille et le gros Ormeau.

- pont sur la route de la macrère entre les Joncheron et le gros Ormeau.

Sur le Machelouse (au sud de la commune):

-pont des gravelles au sud du Méteil en limite communale.

-pont au sur la route de St Mathurin au niveau de la Coutière.

Autre :

- pont du gruteau au Nord Est de la commune.

LE RESEAU DE GAZ

La commune possède un important réseau de canalisation de gaz.

ENJEUX ECONOMIQUES

ACTIVITES ECONOMIQUES (SAUF L'AGRICULTURE)

Toutes les activités artisanales, commerçantes, entreprises de Mazé sont répertoriées sur le livret communal : Au fil des infos.

L'AGRICULTURE

Les exploitants agricoles sur Mazé

nom	Prénom	adresse
ABELLARD	Bernard	Le Pivert
CHOPLIN	Bernard	67 rte de Fayet
DELEPINE	Benoît	La Macrère
GROSBOIS	Daniel	La Singlerie
GUIET	Jean-Michel	La Haute Macrère
LAMBERT	Alain	Les petites Beausses Nord
PIRARD	Christophe	EARL du Gué d'Anjan
TIERCELIN	Bruno	Le Gué d'Anjan
TIERCELIN	Jean-Claude	La Macrère
VENERIA	Eric	La Roche
PLANTES	BAUNE	2 rue Bauné
BOUCHENOIRE	Guy	Ruelle Montevroult
ROUFFETEAU	MAUSSION	5 rte des verries
TURC	Pierre	63 rte de Seiches
DELEPINE	Ariette	les Conglands
DUBOIS	Gilles	La Reculée
NOUCHET	Luc	6 rte des Sauleaux
LECOMPTE	Serge	25 rte des Ruaux
AUBRY	Jean-François	2 chemin de la Macheferrière
BAUNE	Jacques	24 rue de Verdun
GOURDON	Alfreda	4 chemin bienvenue Fayet
COURTIN	Alain	La Bande
GIRARD	Didier	Pouillé
MAILLET	Jean-Luc	La Barrièrerie
GUYON	Denis	1 chemin des Douards
PELLERIN	Jean-Pierre	2 rte des Ruaux
SOURICE	Francis	La Marée
VENERIA	Eric	19 bis rte de la Roche
HERVE	Pascal	Les Touches
HERVE	Jean-Luc	La Planche
THEULIER	Christian	rue de Verdun
GUYON	Jean-Luc	Les Longs Bois

CARTE DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

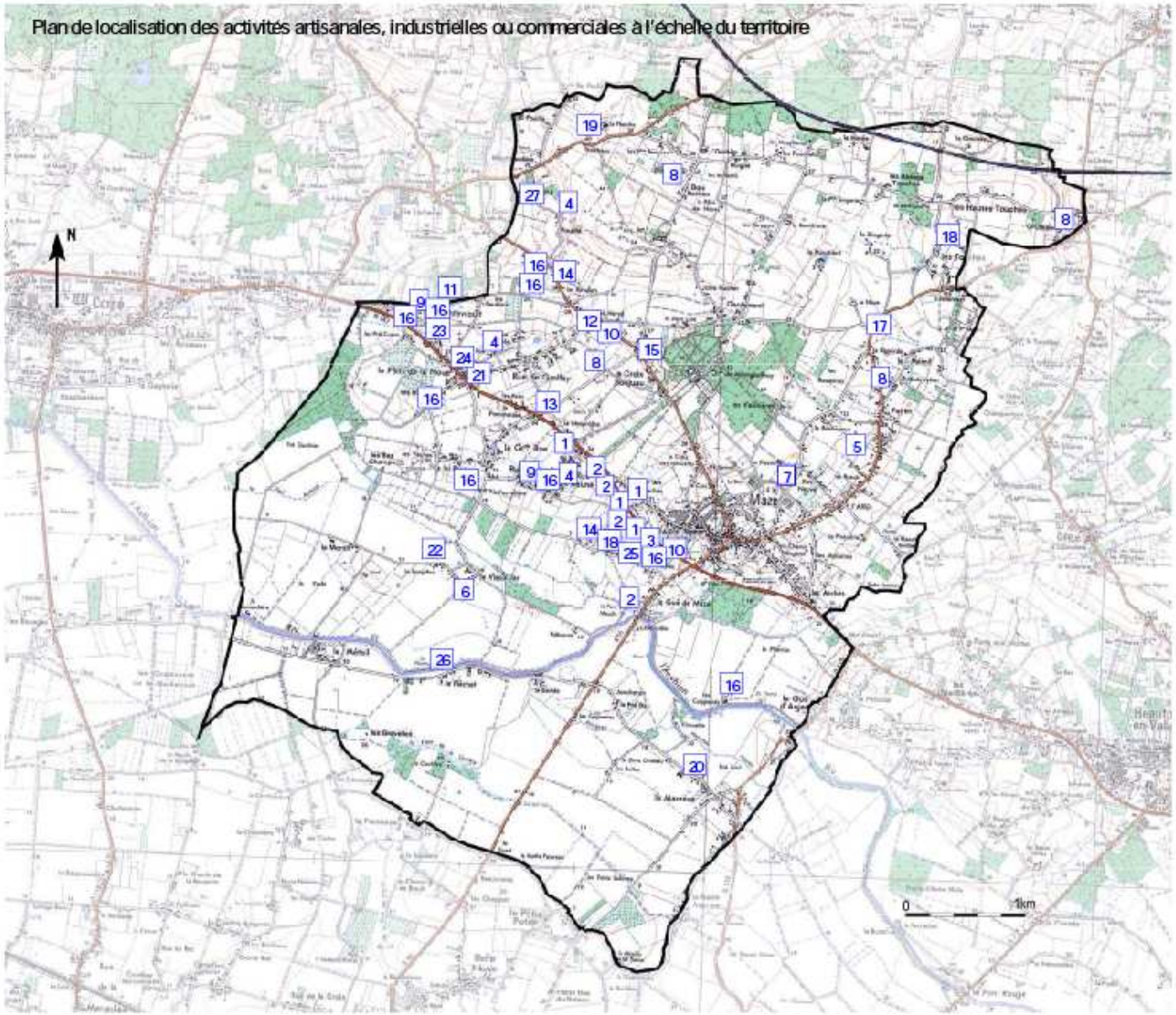

1. Garage, réparations, négociants, station service
2. Industrie
3. Carrelage
4. Couverture
5. Création cheminée foyer ouvert, taille de pierre
6. Décapage
7. Électricité, domotique
8. Maçonnerie
9. Menuiserie
10. Peinture
11. Plâtrerie
12. Plomberie
13. Récupération générale
14. Travaux publics
15. Décoration
16. Horticulture
17. Jardinerie
18. Paysagiste
19. Travaux agricoles
20. Réparation matériel agricole
21. Animation musicale
22. Conseil, formation, communication
23. Location de salle (restauration uniquement)
24. Taxi, ambulances
25. Transport de colis
26. Transport de marchandises
27. Fleuriste

Carte des entreprises issue du diagnostic de la situation socio-économique du PLU (2001)

Plan de localisation des activités artisanales, industrielles ou commerciales à l'échelle du bourg

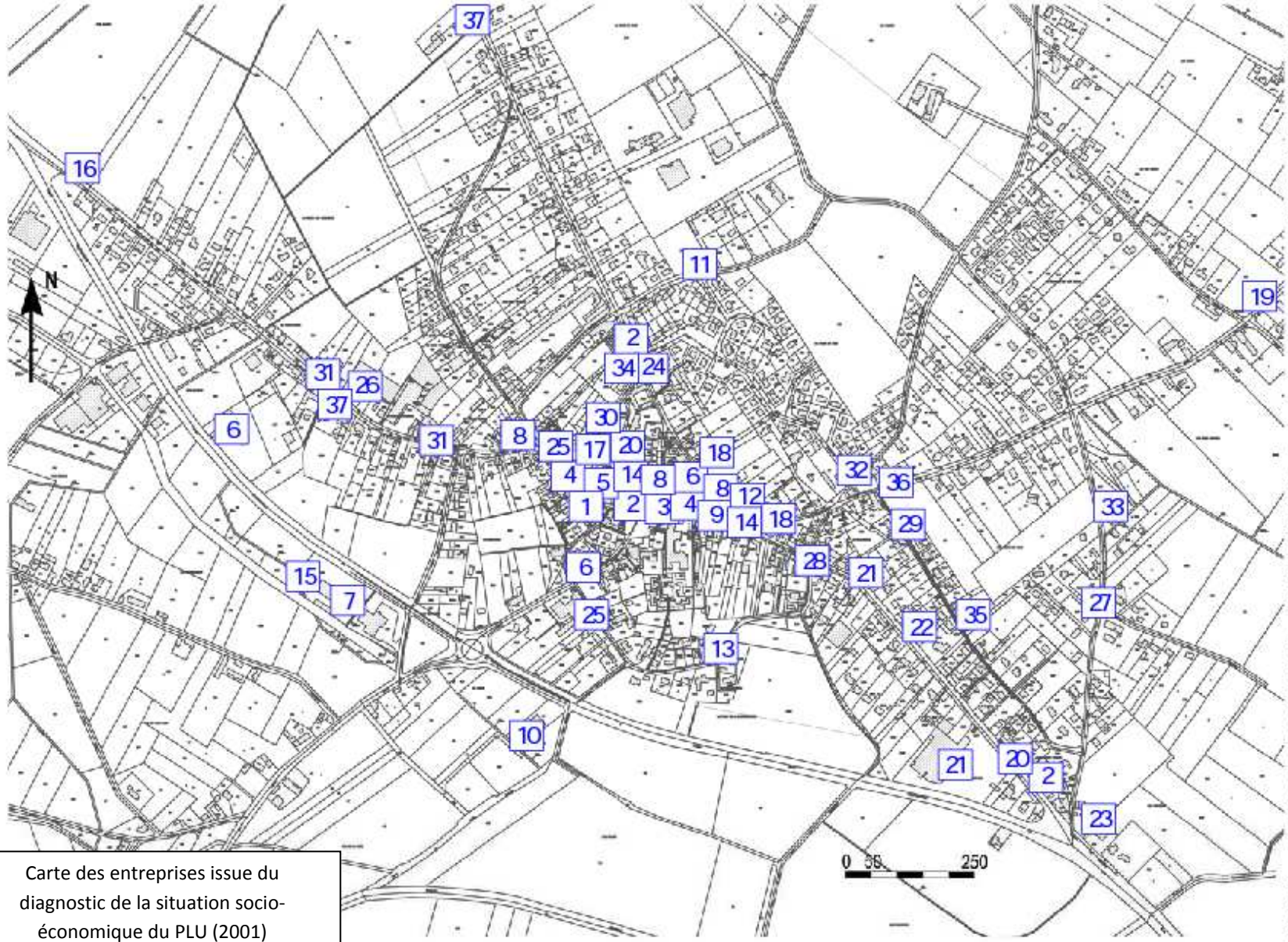

1. Assurances
2. Banques
3. Bar
4. Bar / tabac
5. Boucherie charcuterie
6. Boulangerie pâtisserie
7. Carrelage
8. Coiffure
9. Couture
10. Cuisine menuiserie
11. Électroménager
12. Esthétique
13. Fleuriste
14. Immobilier
15. Jardinerie
16. Négoce de viande
17. Optique
18. Pharmacie
19. Produits laitiers
20. Restauration
21. Supermarché
22. Traiteur
23. Carrelage
24. Cloisons
25. Conseil, formation, communication
26. Coopérative agricole
27. Électricité
28. Garage
29. Paysagiste
30. Peinture
31. Plomberie
32. Pompes funèbres
33. Réparation
34. Réparation matériel agricole
35. Surveillance
36. Transport de colis
37. Transport de marchandises

Carte des entreprises issue du diagnostic de la situation socio-économique du PLU (2001)

CARTE DES EXPLOITANTS AGRICOLES SUR LA COMMUNE

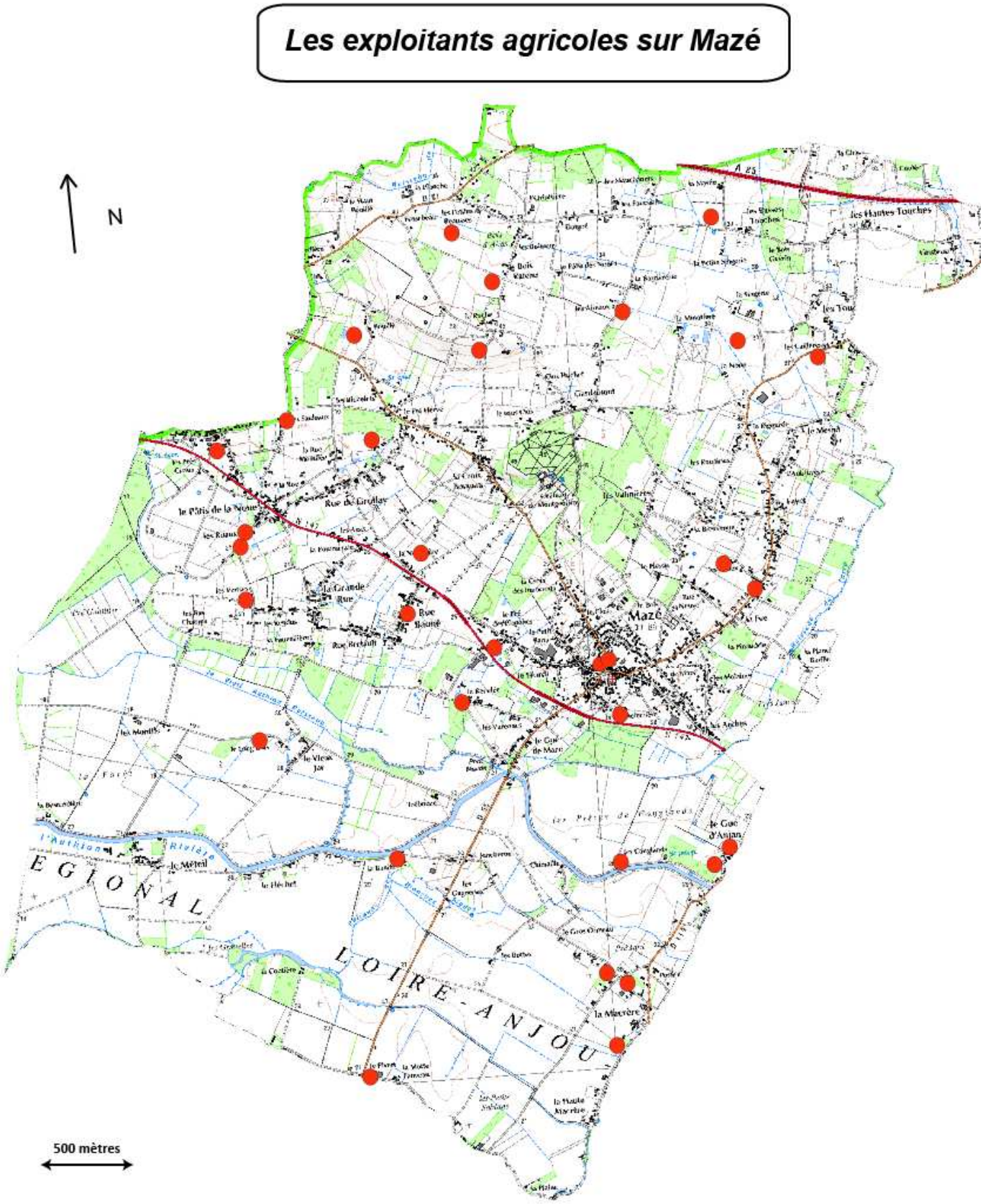

source:
scan 25 centrer sur Mazé de l'IGN
le PPRI du maine et loire du 7/12/2000

Légende:

exploitants agricoles

Carte des enjeux

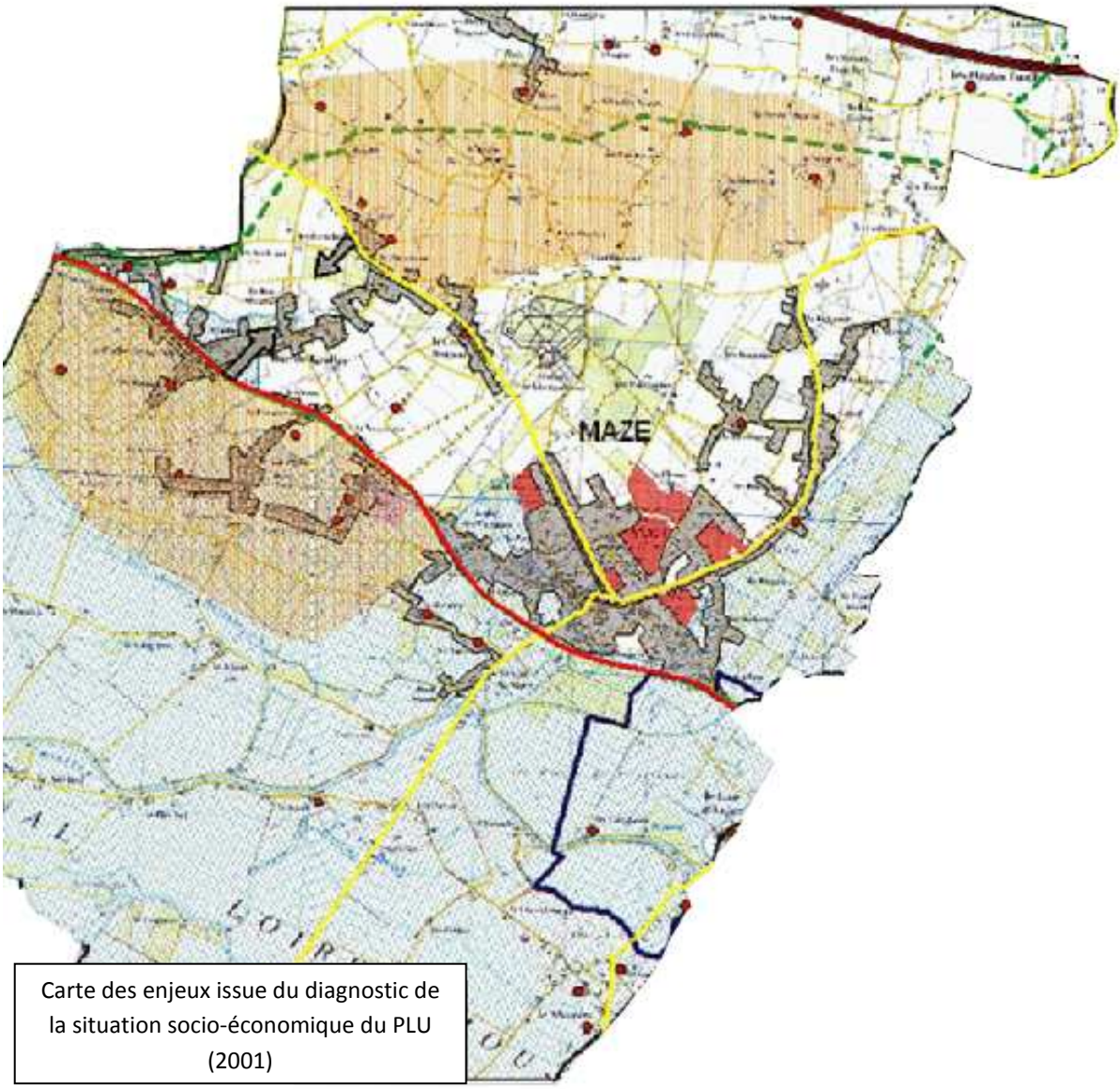

Carte des enjeux issue du diagnostic de la situation socio-économique du PLU (2001)

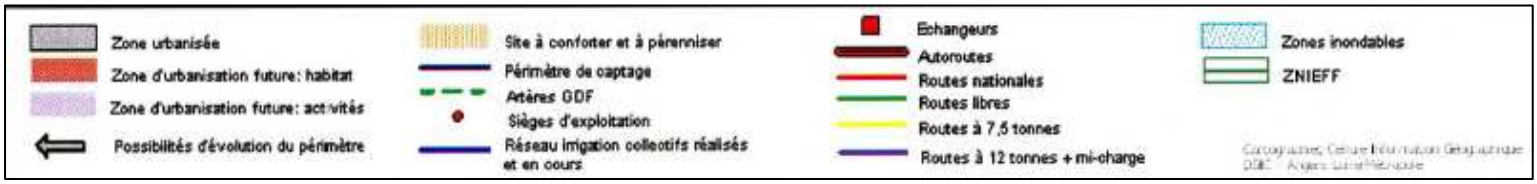

Recensement des moyens

SOMMAIRE

Les moyens humains : 21

Communaux ou intercommunaux. 21

privés sur la commune 21

Les moyens matériels 21

communaux et entreprises qui peuvent être sollicitées 21

Les lieux de replis 21

Annexes moyens 22

annexe 1 : salles 22

LES MOYENS HUMAINS :

COMMUNAUX OU INTERCOMMUNAUX.

Un document interne recense les personnes présentes au sein de la Mairie :

- Le conseil
- Le personnel de l'administration et la culture
- Les personnel des services techniques

PRIVES SUR LA COMMUNE

- Les moyens privés (médecins, infirmiers) présents sur la commune sont répertoriés
- Toutes les associations sont répertoriées.

LES MOYENS MATERIELS

COMMUNAUX ET ENTREPRISES QUI PEUVENT ETRE SOLICITEES

Un document fait état des moyens matériels de la mairie et recense les entreprises qui possèdent des moyens matériels intéressants voir même indispensables à la bonne gestion de la crise.

LES LIEUX DE REPLIS

La ville possède différentes salles susceptibles d'accueillir des populations déplacées. Un document fait état de leur contenance et trie les salles par intérêt décroissant. On constate que la commune dispose de plus de 2500 places sur 10 bâtiments. Un tri sélectif s'est donc déjà effectué pour que les populations déplacées soient le plus convenablement installées et rassemblées dans les locaux les plus grands.

De plus la maison de retraite est sollicitée comme point médical si des blessés se présentent.

ANNEXE 1 : SALLES

salles communales et leur contenance

en cas de crise **2250**

134

aucune de ces infrastructures n'est en zone inondable

nom	Lieu	surface totale		les m² disponibles	nombre en cas de crise (1pers/ 3m²)	sous total en cas de crise	Utilisaton en cas de crise
Gymnase François Cevert	allée du clos	1443					
			gymnase	953,58	318	**318**	salle d'hébergements 320 places
Salle Lino Ventura	Allée du clos	1514					
			judo	252,15	84	402	salle d'hébergements 375places
			gymnastique	501,32	167	569	
			tennis de table	363,38	121	690	
			salle d'échauffement	0		**690**	
Salle des fêtes	allée du clos	680					
			salle polyvalente	454,53	152	**842**	salle d'hebergement/repas/stockage alimentaire
B.A.S. salle de l'amitié	2 rue de Verdun	414					
			salle au rez-de-chaussée	142,78	57	899	salle d'hébergements 100 places
			espace jeunesse (3 salles)	131	52	**951**	
Maison de l'enfance	allée clos	±2000					
			salles + l'agrandissement	1437	479	**1430**	salle d'hébergements 479 places
Groupe scolaire	rue des écoles	2340					
	route du château		niveau 1: la classe de travaux manuels	53,38	18	1448	salle d'hébergements 503 places
	chemin du bois		niveau 2 : 10 classes	512,3	171	1619	repas
			niveau 2 : salle polyvalente	231,64	77	1696	stockage alimentaire
			niveau 3 : 3 classes maternelles,2 salles de repos, 2classes	471,92	157	1853	
			niveau 3 : 2 salles à manger, réfectoire garçons	241,06	80	**1934**	
accueil périscolaire	16 rue de Verdun	268					
			salle de réunion	114,05	38	1972	salle d'hébergements 72 places
			garderie périscolaire	102,12	34	**2006**	
Eglise	place de l'église	945					
			nef	450	150	**2156**	salle d'hébergements
Médiathèque	16 rue de Verdun	260					
			niveau 0 : bibliothèque	86,61	29	2185	salle d'hébergements
			niveau 1: exposition projection et coin lecture	95,45	32	**2216**	
Mairie	Hôtel de ville	272					
			sous sol (salle de réunion)	21,09	7	2223	poste de commandement
			salle du conseil	62,1	21	2244	
			salle des commissions	19,25	6	**2250**	
centre culturel et associatif	16 rue de Verdun	820	en réhabilitation				
maison de retraite	15 rue Paul Richou		2 salles (salle à manger et pièce de vie)				point médical

totaux	**6696,71**	**2250**

liste des salles et leur utilisation possible

SALLES	UTILISATIONS	suggérer par le PCS
Gymnase François Cevert	salle d'hébergement	**salle d'hébergement 320 places**
Salle Lino Ventura	salle d'hébergement	**salle d'hébergement 375 places**
Salle des fêtes	salle d'hébergement de stockage de nourriture préparation de repas	**salle d'hébergement 155 places** **de stockage de nourriture** **préparation de repas**
B.A.S. salle de l'amitié	salle d'hébergement stockage de nourriture préparation de repas	salle d'hébergement 100 places **préparation des repas** **stockage de nourriture**
Maison de l'enfance	salle d'hébergement	**salle d'hébergement 479 places**
accueil périscolaire	salle d'hébergement	**salle d'hébergement 72 places**
Groupe scolaire	salle d'hébergement stockage de nourriture préparation de repas	**de stockage de nourriture** **préparation de repas** salle d'hébergements 500 places
Eglise	salle d'hébergement	salle d'hébergement 150 places MAIS PREVOIR chauffage, sanitaire…
Médiathèque	salle d'hébergement	salle d'hébergement 60 places
Mairie	poste de commandement salle d'hébergements	**poste de commandement**
maison de retraite	salle d'hébergement point médical	**Point Médical**
centre culturel et associatif	non utilisable	

Le zonage prévoit un repli des populations :

- **Si vous habitez en Zone A, repli vers le gymnase François Cevert**
- **De la Zone B vers les salles Lino Ventura**
- **Da la Zone C vers la salle des fêtes**
- **De la Zone D vers la Maison de l'enfance et l'accueil périscolaire**

zone	rues en zone inondable	numéros	
Zone A	angevin	21 à33	24 à 40
Zone A	basse macrère	entière	
Zone D	bauné	1 à 25	2 à 34
Zone B	billauderie	1 à 3	2 à 5
Zone D	boisnière	41 à le fin	10 à la fin
Zone D	bourneuf	entière	
Zone D	bretault	entière	
Zone A	couason	entière	
Zone C	fayet	35 à 37	
Zone C	fue	entière	
Zone C	gée	entière	
Zone B	grande rue	1 à 33	2 à 24
Zone B	grollay	1 à 11	2 à14
Zone A	La besnardière	entière	
Zone A	La fresnaye	entière	
Zone A	La motte fauveau	entière	
Zone A	la pelouze	entière	
Zone A	la plaine	entière	
Zone A	laurent martin	1 à 5	2 à 4
Zone A	le fléchet	entière	
Zone A	le gué d'anjan	entière	
Zone A	Le gué de Mazé	entière	
Zone A	le patis pottier	entière	
Zone A	le pré bas	entière	
Zone A	Les buttes	entière	
Zone A	Les longs bois	entière	
Zone A	Les montils	entière	
Zone A	loire	entière	
Zone A	machefferrière	1 à 9	
Zone A	macrère	entière	
Zone C	mesnil	33 à 35	
Zone B	méteil	entière	
Zone D	milieu	entière	
Zone C	molaines chemin	9 à la fin	6 à la fin
Zone C	molaines impasse	entière	
Zone D	montevroult rue	5 à la fin	
Zone D	montevroult ruelle	coté impaire	
Zone D	mouillée	coté impaire	
Zone D	nationale	15 à 19	24 à 36
Zone D	pré cuau	entière	
Zone B	pré des planches	entière	
Zone B	principale	1 à 13 et 135 à 187	2 à 22 et 130 à 206
Zone D	reculée	entière	
Zone D	rendusses	entière	
Zone D	roë	entière	
Zone D	ruaux	entière	
Zone A	St mathurin	entière	
Zone A	trébouze	entière	
Zone D	verries	entière	